

dépravation par l'énergie d'un Grégoire VII, ou par les excitations et les exemples de saint François et de saint Dominique; mais les temps étaient très-changés.

Au moyen âge, une société nouvelle, protégée par la main de Dieu, était éclosée sous les ailes du christianisme. Dieu, source unique de toute-puissance, l'avait confiée à son vicaire sur la terre, qui, occupé de sauver les âmes et de conserver l'intégrité du dogme, la pureté de la morale, avait remis à l'empereur l'une des deux épées. Oint du Christ sur la terre, ce prince était considéré comme le chef des rois, comme le représentant du pouvoir temporel de l'Église dans la grande unité qui, appelée *Catholicisme* dans l'ordre religieux, figurait dans l'ordre terrestre sous le titre de *Saint Empire romain*.

Conception sublime qui plaçait le monde non plus sous l'arbitraire de la force, mais sous la tutelle des idées; qui, pour faire des rois, ne reconnaissait point la conquête, mais la foi et l'opinion; qui prévenait souvent les guerres, et les rendait toujours moins homicides; qui garantissait rois et peuples contre des attentats mutuels, en appelant les uns et les autres à rendre compte de leur conduite devant un tribunal désarmé sans doute, mais très-puissant, parce qu'il était fondé sur la conscience des peuples.

De nombreux obstacles s'opposèrent, comme nous l'avons dit, à la réalisation complète de cette idée sublime, et les limites des deux puissances restèrent mal déterminées. Les papes, pour garantir leur propre sûreté dans des temps de bouleversement, et lorsque tout pouvoir dérivait de la propriété territoriale, furent obligés de se procurer un domaine temporel; mais cette condition nouvelle les porta plus d'une fois à échanger, pour une suprématie princière, le rôle de tuteur et l'arbitrage confié par les consciences à celui dont l'autorité émane d'un royaume qui n'est pas de ce monde. De leur côté, les empereurs prétendaient dominer sur les rois, et tenir les papes sous leur tutelle plus qu'il ne convenait à l'indépendance des premiers et à la dignité du père commun des fidèles. De là cette longue lutte entre le pastoral et l'épée, conciliée, non pacifiée, par des transactions qui, sans doute, empêchaient les excès de l'un et de l'autre, mais qui paralysaient leur efficacité respective.

Il fut, il est vrai, donné aux pontifes de repousser l'islamisme en Asie par les croisades; de conserver l'inviolabilité du mariage et la dignité de la famille; de rétablir la discipline sacer-